



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Anglais 9^e-11^e Année scolaire 2019-2020

Cadre pédagogique

L'Anglais s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue, inclut une réflexion sur les relations entre les langues, et développe quatre grandes finalités (cf. PER, Cycles 2 et 3, Langues Anglais, p. 6) :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Anglais au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (où il figure à la grille horaire dès la 7^P), en mettant l'accent sur la communication. Le fonctionnement de la langue est travaillé en particulier pour être au service de la communication.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	3 périodes	3 périodes

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10^e et 11^e.

Les élèves de la section LC et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale ou écrite (voir le programme cantonal *Allemand/Anglais : lecture et communication*).

Moyens d'enseignement *

Les moyens d'enseignement romands (MER) *English in Mind (EiM)* sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un livre (*Student's Book*), d'un cahier d'exercices (*Workbook*) et d'un cahier de référence (*Language Builder*) pour chaque année de scolarité. Le site web de l'éditeur (<http://eimciip.cambridge.org>) regroupe des activités et des exercices classés par unité du livre et par domaines : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site Disciplines CO (<http://edu.ge.ch/co>).

* Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les différentes compétences langagières : compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite et expression orale. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux travaux significatifs en 9^e, trois travaux en 10^e et 11^e années.

L'évaluation en R1/CT vise davantage la compréhension et les activités de reconnaissance, tandis qu'en R2/LC et en R3/LS, elle valorise autant la production que la compréhension.

Programme

Le même programme s'applique à l'ensemble des regroupements et sections. On accorde cependant davantage de temps et de soutien en R1/CT et en R2/LC pour acquérir les notions thématiques. Le rythme de progression de la classe dépend de nombreux facteurs ; l'ensemble des chapitres du manuel doit toutefois être parcouru durant l'année, puisque ce dernier propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT et les attentes de niveau 2 en R2/LC et en R3/LS. En fin de 11^e, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, aux niveaux A2-A2.2 en CT et aux niveaux B1-B1.2 en LC et en LS.*

Tout au long du cycle d'orientation, les élèves apprennent à s'exprimer en anglais, oralement et par écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante détaillés ci-après. Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec ces thématiques :

9^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs activités quotidiennes et de leur famille.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à décrire les gens et les vêtements, ainsi qu'à parler d'histoires au passé.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à décrire des lieux, demander leur chemin, comparer et parler de leurs sentiments.

10^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs vacances et de l'avenir.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler de la nourriture, de la technologie, du travail et de l'argent.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler du temps qu'il fait et de l'écologie, ainsi qu'à utiliser plusieurs temps du passé et du futur.

11^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs habitudes et d'événements passés.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler des normes, des sentiments et de la technologie.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler d'objets imaginaires, d'actions récentes et de leurs goûts en matière d'art.

* En référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et sur la base des descripteurs par demi-niveaux figurant dans le *Portfolio européen des langues (PEL II)*, les attentes de niveau 1 du PER correspondent au niveau A2.2 pour la compréhension et la production de l'écrit, et la production de l'oral, A2.1 pour la production de l'écrit et A2 pour le fonctionnement de la langue. Les attentes de niveau 2 du PER correspondent au niveau B1.2 pour la compréhension de l'oral et de l'écrit, B1.1 pour la production de l'oral et de l'écrit, B1 pour le fonctionnement de la langue.